

FUSION À QUATRE Les premiers cafés citoyens ont livré leurs enseignements. Focus sur Montana et Chermignon.

A l'épreuve de la population



Au total, 150 citoyens environ avaient fait le déplacement pour ces trois premiers événements, comme ici à Ollon. Objectif de ces cafés citoyens: ouvrir le débat et ramener le projet à l'échelle de chaque commune. SABINE PAPILLOU

LAURENT SAVARY ET PATRICK FERRARI

Les autorités avaient lancé les invitations à leurs citoyens. Et ils sont venus. Peut-être pas autant que prévu à Ollon (Chermignon), mais les Conseils communaux des trois communes concernées par ces premiers cafés avouaient leur satisfaction jeudi soir.

Jean-Claude Savoy, président de Chermignon, ne s'est pas privé de relever que le sujet était d'importance. «Preuve en est, le président des jaunes est assis à côté

de celui des blancs lors d'un tel débat.» Une boutade qui a eu le don de faire rire toute l'assemblée.

Des points qui font débat

Que ce soit à Loc (Randogne), Montana-Village ou Ollon, la population ne s'est pas privée de poser des questions. Après un bref rappel des enjeux de la fusion, les autorités ont ouvert le débat.

Les thèmes liés à l'identité de la nouvelle commune comme ceux liés aux aspects financiers

ont focalisé l'attention (voir ci-dessous). Certaines critiques sont tout de même ressorties, comme à Ollon, quant à la partialité de l'information «qui ne va que dans le sens de la fusion», selon Gabriel Duc. «Dans une entreprise ou dans la vie, quand il faut prendre une décision, on tire un trait, on met d'un côté les plus, de l'autre les moins. Dans ce cas, j'ai vraiment l'impression qu'on a rempli que la colonne des plus.»

Néanmoins, peu de citoyens se sont prononcés par un non clair et définitif à cette fusion.

L'ombre des six

Si l'absence de Lens et d'Icogne dans le projet n'a pas fini de susciter des réactions, on a bien senti que la question dérange. Pour bon nombre de participants, on prend trop de gant avec ces deux entités. Certes ce sont des partenaires incontournables de la station, mais ce n'est pas à eux d'imposer quoi que ce soit à la commune fusionnée. Après avoir suivi les débats à Chermignon et à Montana, nous nous rendrons lundi soir aux cafés citoyens de Mollens et de Randogne. ●

LES THÈMES LES PLUS DÉBATTUS

Perte d'identité et nom

Dans un processus de fusion quel qu'il soit, le sentiment de perte d'identité revient souvent. «Chermignon a une identité forte, une histoire spécifique. On dit que cela ne va rien changer, ce n'est pas vrai. Tout cela va disparaître avec la fusion comme le lieu d'origine sur la carte d'identité», lance Georges Cordonier, l'ex-secrétaire communal actif pendant plus de trente-neuf ans.

Une réflexion entendue et soutenue par plusieurs intervenants lors de la soirée de jeudi. Claude Naoux, président du parti jaune de Chermignon, ne partage pas cet avis. «Notre identité, on ne va pas la perdre.» Avant que Gregory D'Andrès, député suppléant, apporte une touche plus personnelle. «La commune peut s'appeler comme elle veut! assène-t-il. C'est l'appartenance à une région qui est importante. Ce n'est pas ce qui est écrit sur la carte d'identité qui permet d'entrer dans l'église à la Saint-Georges! Mon lieu d'origine est Orsières, mais je me sens Chermignonard!»

A Montana, la discussion s'est attardée sur le nom de la nouvelle entité, pas encore défini à

ce stade. «On a les contours. Mais de quelle commune? Il faut un nom pour permettre aux citoyens de s'identifier», a lancé Denis Cordonier.

Pour lui et d'autres dans l'assemblée, Crans-Montana s'impose. «Y a-t-il un obstacle à ce qu'on appelle cette commune Crans-Montana?» a alors interrogé Gilles Rey. «C'est le nom idéal d'une fusion à six», a répondu le président Claude-Gérard Lamon. «Une partie du territoire de Crans-Montana ne souhaite pas fusionner. On s'est engagé à respecter la sensibilité des communes qui ne participent pas à ce projet.»

Une explication qui a fait réagir Maurice Robyr. «Si nous allons dans ce sens-là, la nouvelle commune est déjà sous le joug de Lens et d'Icogne. Et c'est inadmissible.» Pour sa part, Conrad Rey ne voit pas la nécessité de prendre un nouveau nom. «Puisque nous sommes au milieu du projet, je propose que la nouvelle commune s'appelle Montana.» En toute fin de discussion, Michel Rey a souligné que «l'important c'est ce que va devenir cette commune pas son nom». ●

Fiscalité et taxes

C'est la deuxième thématique relevée spontanément par les citoyens de Montana. Puisque le projet prévoit de calquer la fiscalité sur celle de Chermignon, plus avantageuse pour les contribuables, Maurice Robyr s'est demandé si la logique irait au bout. «A Chermignon, sur le bordereau d'impôt, le couple marié reçoit un subside de 100 francs plus 300 francs par enfant», a-t-il relevé. «Nous examinerons ce niveau de détails dans un autre moment», a indiqué le président Claude-Gérard Lamon. Les taxes ont également été abordées. «Mollens a accepté la taxe sur les résidences secondaires (R2). Sera-t-elle appliquée à la nouvelle commune?» a interrogé Marc Rudaz. Le conseiller communal Pascal Rey a expliqué que non, rappelant que la mise en application sur Mollens avait été suspendue. Et quid des taxes de services publics, jugées plus coûteuses sur Montana par Conrad Rey? «Va-t-on s'adapter?» Le conseiller Vincent Bonvin a indiqué «qu'en harmonisant le tout, les taxes ne devraient pas être plus chères, voire inférieures».

A Chermignon, certains citoyens n'ont pas manqué de se documenter sur les finances de la future commune. Avec force exemples. Comme l'industriel Alfred Tanner. «On prévoit une marge d'autofinancement de 20 millions. Mais cela me paraît beaucoup et cela ne va pas durer.» Joseph Bonvin, membre du Conseil, a répondu simplement que «la marge d'autofinancement ne va pas augmenter non plus si on ne fusionne pas». La question de la valeur réelle – et non comptable – des biens (terrains, bâtiments, etc.) de chaque commune n'a pas vraiment trouvé de réponse. Cela fera partie des travaux préparatoires en vue de la création de la nouvelle commune. Certains n'ont pas manqué de soulever que «la riche Chermignon» a tout à perdre. «Il y a des communes qui remplissent le panier de la ménagère et d'autres qui n'ont pas de fond», selon Georges Cordonier. La réponse est venue d'un participant, Olivier Rey, d'Ollon. «Je préfère qu'on paie pour Mollens dans une commune fusionnée plutôt qu'on paie à une commune de plaine via la péréquation financière une salle à 20 millions.» ●

ENTENDU AUX CAFÉS



DENIS CORDONIER
MONTANA

«Anniviers n'est pas allé chercher loin le nom de sa commune. Crans-Montana s'impose. Tout le monde peut s'identifier à ce nom.»

A propos du nom pas encore défini.



YVES BARRAS
CHERMIGNON

«On a toujours essayé de jouer du violon à 6 cordes, mais il y avait toujours une ou deux cassées. On verra bien ce que donnera un violon à 4 cordes.»

Sur la fusion à quatre et pas à six.



MAURICE ROBYR
MONTANA

«La fusion va nous priver de notre liberté. Si un Conseil général est instauré à terme, la plupart des gens ne pourront plus s'exprimer.»

A propos du futur législatif.



STÉPHANE BARRAS
CHERMIGNON

«On peut se poser la question de la nécessité future de l'ACCM après. Pourquoi ne pas la transformer en simple commission?»

Concernant l'association des communes.



MICHEL REY
MONTANA

«Ce qui est important, c'est le devenir d'un enfant et pas son prénom. Il en va de même pour la nouvelle commune.»

Sur la question du nom.



HENRI CLIVAZ
CHERMIGNON

«Il devra y avoir des démissions forcées parmi les conseillers communaux, puisqu'on va passer de vingt aujourd'hui à neuf après la fusion.»

Concernant la composition du Conseil.

LES QUATRE RENDEZ-VOUS DU LUNDI

La tournée des cafés citoyens continue le lundi 9 mars. Et plutôt quatre fois qu'une. A 19 heures, c'est Corin, sur la commune de Montana, qui ouvrira les feux à la salle bourgeoise.

Les trois autres rendez-vous auront lieu à 19 h 30, à la salle communale de Mollens, à l'auberge du Petit-Paradis de Bluche pour Randogne et à la salle bourgeoise de Chermignon-d'en-Haut. ●

PUBLICITÉ

LES BAINS DE
SAILLON
"Tout Simplement"

Offre After work

Fr. 15.- au lieu de Fr. 24.-
(non cumulable avec d'autres réductions)

Tous les soirs de 18h à 21h
(non cumulable avec d'autres réductions)

www.bainsdesailon.ch
Tél. 027 602 11 11
valable tout le mois de mars